VILLE DE THONON les Bains

VISITES SCOLAIRES

2022 | 2023

MUSÉE DU CHABLAIS

ÉCOMUSÉE DE LA PÊCHE ET DU LAC

www ville-thonon fr

LE MUSÉE DU CHABLAIS AVEC SA CLASSE

Château de Sonnaz | 2 rue Michaud | 74200 Thonon-les-Bains

DOSSIERS PÉDAGOGIQUES
disponibles sur demande et sur **www.ville-thonon.fr (rubrique expositions)**

EXPOSITION PERMANENTE

Sauts dans le temps. 7 000 ans d'histoire(s) du Chablais

Cette exposition est une véritable **capsule temporelle** : du Néolithique à l'Annexion de 1860, les élèves sautent d'une époque à l'autre et appréhendent les spécificités du territoire.
Dans la seconde salle, ils découvrent le **regard que les artistes ont posé sur le Léman** et son environnement.

Visites libres et autres thèmes possibles
SUR DEMANDE

THÉMATIQUES ABORDÉES

- **Les périodes anciennes** (Néolithique, âge des métaux, Antiquité) **par le prisme de l'archéologie**
- **La province du Chablais à travers les époques** de la construction du duché de Savoie jusqu'au rattachement à la France
- **La société savoyarde au XIXe siècle**
- **Quand le Léman inspire** les peintres, graveurs, écrivains et musiciens

VISITES COMMENTÉES GÉNÉRALISTES OU À ORIENTATION THÉMATIQUE

Histoire du Chablais : tour général de l'exposition	Cycles 2, 3, 4 et plus
Focus sur une période historique	Cycles 2, 3, 4 et plus
Costumes et modes de vie au fil du temps	Cycles 2, 3, 4 et plus
Être souverain : pouvoir, politique et idéologie	Cycles 3, 4 et plus
Voyage à travers le paysage lémanique	Cycles 1, 2, 3, 4 et plus
Métiers des musées : conception d'exposition, scénographie, médiation	Cycles 3, 4 et plus

EXPOSITION TEMPORAIRE

Avec armes et bagages. Les Celtes du Chablais

L'exposition invite les élèves à partir à la rencontre des femmes et des hommes qui ont vécu à **l'âge du Fer**, il y a près de 2 500 ans, sur la rive sud du Léman. Ils découvrent les **trésors archéologiques** (armes, parures…) mis au jour dans leurs tombes, vestiges d'une société mouvante enrichie par de multiples apports culturels.

Visites libres et autres thèmes possibles
SUR DEMANDE

THÉMATIQUES ABORDÉES

- **Qui sont les Celtes ?** Repères dans l'espace et dans le temps
- **Les modes de vie et l'organisation de la société** il y a 2 500 ans
- **Les productions artisanales : armes et bijoux** (matières, techniques et styles)
- **La démarche archéologique**

VISITES COMMENTÉES GÉNÉRALISTES OU À ORIENTATION THÉMATIQUE

Celtes du Chablais : tour général de l'exposition	Cycles 2, 3, 4 et plus
Modes de vie il y a 2 500 ans	Cycles 1, 2, 3, 4 et plus
Arts et techniques (métallurgie, tissage…)	Cycles 3, 4 et plus
Missions de l'archéologue : fouilles, analyses, hypothèses et restitution	Cycles 2, 3, 4 et plus
Métiers des musées : conception d'exposition, scénographie, médiation	Cycles 3, 4 et plus

LA CLASSE, L'ŒUVRE !

DISPOSITIF D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE proposé dans le cadre de la manifestation nationale la Nuit européenne des musées (mi-mai) qui vise à faire des élèves les **« passeurs de culture d'un soir ».**

Vous souhaitez découvrir autrement les œuvres du musée et en proposer une interprétation plastique, numérique, scénique, textuelle…
CONTACTEZ LE MUSÉE !

ORGANISER
SA VISITE AU MUSÉE DU CHABLAIS

Les salles d'exposition étant de taille réduite, nous vous proposons de diviser la classe en 2 groupes pour les visites guidées ⇨ alternance au bout de 45 minutes.
Un **demi-groupe visite l'exposition** sélectionnée avec un **médiateur**.
L'autre demi-groupe participe à des **ateliers en autonomie** dans la salle animations ou la salle famille.

PRÉVOIR
1h30 sur place
minimum

3 adultes
accompagnateurs
(dont l'enseignant)

3 ATELIERS AU CHOIX :
Exposition *Avec armes et bagages*

Jeux en petits groupes

- *Memory* : *les bijoux celtes font la paire*
- *Mandalas celtiques* à colorier
- Cocotte en papier, à gages, *Les Gaulois*

Vidéos sur les métiers de l'archéologie et sur les Gaulois
QCM par niveau scolaire

Quiz numériques Inrap
Je découvre les Gaulois et *Question de mode chez les Gaulois* (dès le cycle 3)

Visite libre exposition permanente
Livret-jeux disponible

3 ATELIERS AU CHOIX :
Exposition *Sauts dans le temps*

Jeux en petits groupes

- Jeu de société chronologique : *Timeline*
- Reproductions de jeux romains : *jeu du moulin, loculus archimedius, les Latroncules*
- Initiation à l'héraldique et création d'un blason
- Paysages du Léman : *sudoku des bateaux, paysage à tamponner*
- Jeux créés par des élèves de CE2 et CM1 : *Dooble, Trouve-moi, 7 Merveilles de Thonon*

Theatrum Sabaudiae virtuel
Exploration du plan de Thonon au XVIIe siècle grâce à une application de réalité augmentée sur tablette

Visite libre exposition temporaire
Livret-jeux disponible

L'ÉCOMUSÉE DE LA PÊCHE ET DU LAC AVEC SA CLASSE

Port des pêcheurs de Rives | 74200 Thonon-les-Bains

DOSSIER PÉDAGOGIQUE
disponible sur demande et sur **www.ville-thonon.fr (rubrique expositions)**

L'écomusée est installé dans **trois guérites traditionnelles de pêcheurs** au cœur du port de Thonon.
Les élèves découvrent l'activité des pêcheurs professionnels d'autrefois, dans une ancienne guérite restée en l'état, et d'aujourd'hui grâce à un film consacré à la journée d'un pêcheur professionnel au fil des saisons.
Ils sont également sensibilisés à l'**écosystème lémanique** à travers deux aquariums présentant " en chair et en arêtes " les principaux poissons (perches, féras, carpes...) et une sélection d'oiseaux lacustres naturalisés.

THÉMATIQUES ABORDÉES

- **Écosystème et faune lémanique** (poissons, oiseaux)
- **Pêche traditionnelle et actuelle**
- **Le lac Léman** (carte d'identité et caractéristiques)
- **Eau, environnement et développement durable**
- **État de santé / pollution du lac** (sources, conséquences et solutions)

Les sujets évoqués lors de la visite de l'écomusée sont riches et permettent une visite pour **tous les publics.**
L'**adaptation du discours et des outils par les médiateurs**, selon l'âge, les connaissances et les compétences des élèves, permet d'accueillir des classes du **cycle 1 à l'enseignement supérieur**.

FORMATION I.E.N.
Module "MUSÉES"
3 HEURES
prises en charge

PRÉSENTATION DE SAISON
Mardi **27 sept. 2022**
Accès libre entre 16h30 à 18h30
à La chapelle
25 rue des granges

ORGANISER
SA VISITE À L'ÉCOMUSÉE DE LA PÊCHE ET DU LAC

Après un temps d'introduction et d'observation sur le port, la **classe est divisée en 2 groupes qui tournent toutes les 15 minutes** en raison de la taille restreinte des guérites de pêcheur.

Présentation sur le port (classe entière)

Les habitants du Léman (demi-groupe en alternance)
- Visite de la guérite écosystème avec un médiateur
- Activité en autonomie selon l'âge des élèves
  (puzzles poissons, observation sur le port…)

Pêcheur hier et aujourd'hui (demi-groupe en alternance)
- Visite de la guérite Perroud avec un médiateur
- Visionnage du film " *Pêcheurs du Léman. La pêche professionnelle au fil des saisons*"

PRÉVOIR
1h15 sur place
minimum

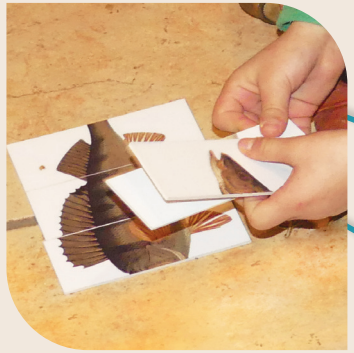

PRÉPARER
SA VISITE AUX MUSÉES
Musée du Chablais et Écomusée

De la simple visite au projet personnalisé, pour les collections permanentes ou expositions temporaires… réfléchissons ensemble à la mise en place d'activités et de parcours adaptés à votre classe.

CONTACT
Émilie CLERINO I Responsable du service des publics
04 50 70 69 49 I e-clerino@ville-thonon.fr

HORAIRES

GROUPES
accès toute l'année, même le matin

Visites scolaires à privilégier en dehors des périodes d'ouverture au public individuel suivantes :

Musée du Chablais
Mars à novembre : du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h
Juillet et août : tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h

Écomusée de la pêche et du lac
Juin à septembre : du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h
Juillet et août : tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h

TARIFS

Visite libre ou guidée	Tarif / élève	Accompagnateur
École de Thonon	Gratuit	Gratuit
École HORS Thonon	2,20 €	Gratuit

Pré-visite gratuite pour les enseignants qui se rendent ensuite aux musées avec leur classe.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 - RÉSERVATION

Toute validation de réservation vaut acceptation des conditions générales de vente.
Les visites de groupes nécessitent une réservation au préalable. Celle-ci se fait via le formulaire transmis suite à un premier contact par téléphone : 04 50 70 69 49 (du lundi au vendredi de 9h à 17h30) ou par mail : e-clerino@ville-thonon.fr.
La demande de réservation mentionne les éléments suivants : nom du groupe, date et horaire d'arrivée, nombre de participants (adultes, enfants), nature de la prestation (visite guidée, libre…), nom et coordonnées du responsable.
La réservation n'est définitive que lorsqu'elle a été confirmée par le client par l'envoi du formulaire, au plus tard le dernier jour de l'option :

Date de réservation	Durée de l'option
45 jours ou + avant la visite	30 jours
de 44 à 16 jours avant la visite	10 jours
- 16 jours avant la visite	48 heures

Passé ce délai, toute réservation n'ayant pas été confirmée, sera considérée comme annulée.

ARTICLE 2 - TARIFS

Les prix de visite sont exprimés en euros et TTC par personne, la gratuité étant accordée aux accompagnateurs. Les tarifs des musées sont susceptibles d'être révisés au 1er janvier de chaque année.

ARTICLE 3 - FACTURATION ET PAIEMENT

La facture est établie postérieurement à la visite. Le règlement est possible sur place le jour même (par chèque à l'ordre du Trésor Public ou espèces) ou de manière différée (par chèque à l'ordre du Trésor Public ou virement). Tout retard de paiement entraîne un rappel puis des frais de recouvrement.

ARTICLE 4 - CONDITIONS D'ANNULATION

- Annulation du fait du client : toute annulation de réservation doit être réalisée le plus tôt possible et parvenir par écrit aux musées.
- Annulation du fait de la Ville de Thonon : en cas de force majeure (accident, inondation, incendie, grève, émeute…) et pour des conditions de sécurité, les musées se réservent le droit d'annuler les visites et le client ne peut obtenir d'indemnités.

ARTICLE 5 - CONDITIONS D'ACCUEIL

Les accompagnateurs confirment à leur arrivée le nombre de visiteurs. Ce chiffre est celui retenu pour le calcul du règlement.
Le respect de l'horaire est impératif. En cas de retard du groupe, le responsable doit en informer au plus tôt le service culture au 04 50 70 69 49.
Dans le cadre de visite commentée, tout retard peut entraîner une réduction équivalente de la durée de l'animation.

ARTICLE 6 - RESPONSABILITÉS

Durant la visite des musées, les groupes sont soumis au règlement intérieur. En cas de comportement irrespectueux vis-à-vis des visiteurs, du personnel et des lieux, les musées se réservent le droit d'interrompre les prestations et d'exclure tout ou partie du groupe.
Les accompagnateurs sont responsables de leur groupe même en présence des médiateurs, dans le cadre des activités pédagogiques se déroulant à l'intérieur ou à l'extérieur des musées.

ARTICLE 7 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les documents de toute nature (dossiers pédagogiques…) réalisés par les musées et remis sur demande aux groupes restent la propriété de la Ville de Thonon. Une demande d'autorisation est nécessaire pour tout usage ou diffusion différant du cadre prévu.

ARTICLE 8 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations recueillies lors de la réservation sont nécessaires pour l'enregistrement et le traitement des demandes de visite. Conformément à la loi RGPD, le client peut exercer son droit d'accès aux données le concernant et les faire rectifier en contactant e-clerino@ville-thonon.fr.

ARTICLE 9 - LITIGES

Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation du contrat de réservation relève de la compétence du tribunal compétent.

Service communication ville de Thonon
Crédits photos : Ville de Thonon - Semaphore - Alain Dubouloz
Laurent Gueslin - Yvan Tisseyre